

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception : \_\_\_\_\_ Dossier complet le : \_\_\_\_\_ N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

**1. Intitulé du projet**

Travaux de réaménagement des carrefours et voies Bongarde et Longue Bertrane à Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne et de l'avenue Jean Mermoz à Villeneuve-la-Garenne

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale Setec Organisation au nom et pour le compte de la ville de Gennevilliers

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Thomas VIDAL, directeur du département Infrastructures

RCS / SIRET 

7	0	2	0	0	5	9	0	1	0	0	1	0	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Société par actions simplifiée

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6° a)	Aménagement de la jonction entre la rue de la Bongarde et le chemin de la Litte par la création d'une voirie de 110 m

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet comprend :

- L'aménagement de la rue de la longue Bertrane (950 m de voirie) et de la rue de la Bongarde (900m de voirie)
- L'aménagement de deux ronds-points
- L'aménagement de la jonction entre la rue de la Bongarde et le chemin de la Litte par la création d'une voirie de 110m

Les travaux prévus pour ces aménagements sont les suivants :

- réfection totale de la voirie, avec aménagement de trottoirs et pistes cyclables
- réfection du réseau pluvial et des eaux usées
- modernisation de l'éclairage public en leds

#### **4.2 Objectifs du projet**

Ces opérations de réaménagement et de création de voiries s'inscrivent dans un contexte et une volonté partagée de :

- Requalifier et diversifier les zones d'activité existantes, en les désenclavant ;
- Améliorer la desserte tous modes (dont transport collectif et modes actifs), assurer la fluidité de la circulation entre la rue de la longue Bertrane et la rue de la Bongarde et renforcer la dynamique entre les deux polarités constituées autour des pôles commerciaux ENOX et QWARTZ ;
- Prendre en compte la dimension environnementale du projet, avec notamment la réfection totale de l'assainissement, la limitation de l'impact des eaux pluviales, la création d'une continuité verte et le principe d'une gestion écologique des espaces.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux sont prévus sur une durée globale de 10 mois de Avril 2021 à Février 2022.

Les travaux seront réalisés a priori par demi-chaussée. La circulation sera interrompue sur la partie de voirie en travaux. Pendant la durée des travaux, le trafic sera réalisé en circulation alternée ou détourné sur les voies adjacentes à savoir la rue Thomas Edison, la rue du Moulin de Cage (en partie) et l'avenue Louis Roche.

Concernant la création d'une voirie de 110m entre la rue de la Bongarde et le chemin de la Litte, les travaux nécessiteront une restriction de la circulation au niveau de l'avenue Jean Mermoz et de la rue de la Litte. Cette dernière sera mise en impasse. Seule la desserte des entreprises en présence sera autorisée.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le trafic prévu dans cette zone d'activités industrialo-commerciales après la mise en service de ces aménagements restera similaire au trafic actuel.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Compte tenu de ses caractéristiques, le projet n'est soumis à aucune procédure administrative d'autorisation. Seule une concertation de type L103-2 du Code de l'Urbanisme est prévue.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de la rue de la longue Bertrane	950 m
Longueur de la rue de la Bongarde	900 m
Longueur de la jonction à créer entre la rue de la Bongarde et le chemin de la Litte	110 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

- Rond Point de l'avenue du vieux chemin de Saint Denis et l'avenue de la longue Bertrane
- Avenue de la longue Bertrane
- Rond Point de l'avenue du Moulin de Cage et de la rue de la Bongarde
- Avenue de la Bongarde
- Prolongement de l'avenue Jean Mermoz

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4° 8' 55" 52" N Lat. 2° 19' 15" E

Point d'arrivée :

Long. 4° 8' 55" 29" N Lat. 2° 19' 31" O

Communes traversées :

Villeneuve la Garenne  
Gennevilliers

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement du département des Hauts-de-Seine approuvé par l'assemblée délibérante départementale du 15 décembre 2017
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Deux plans de prévention des risques technologiques (PPRT) sont actifs sur le territoire de Genevilliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PPRT relatif aux sites SOGEPP et TRAPIL approuvé par arrêté préfectoral du 21 décembre 2012</li> <li>• PPRT relatif au dépôt pétrolier de la société TOTAL Raffinage Marketing approuvé par arrêté inter-préfectoral du 11 avril 2013</li> </ul>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Zone de répartition des eaux du Bassin Seine Normandie : Parties captives de la nappe de l'albien-néocomien</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque lié au transport de matières dangereuses sur la RD9 située à proximité
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'inondations
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Report de trafic sur les voiries adjacentes
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances dues au fonctionnement des engins durant la phase de travaux
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations dues au fonctionnement des engins dans la phase travaux
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets non dangereux

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Requalification des voiries et intégration d'itinéraires dédiés aux modes actifs

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Durant la phase de travaux, l'utilisation de produits en partie recyclés est prévue pour la reprise des chaussées.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet de réaménagement de voiries communales s'appuie en grande partie sur des éléments structurels existants. En proposant des ajustements adaptés, cette opération vient améliorer les circulations tous modes au sein de la zone et accompagne ainsi sa dynamique d'évolution déjà initiée. A ce titre, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le, 29/01/2020

Signature

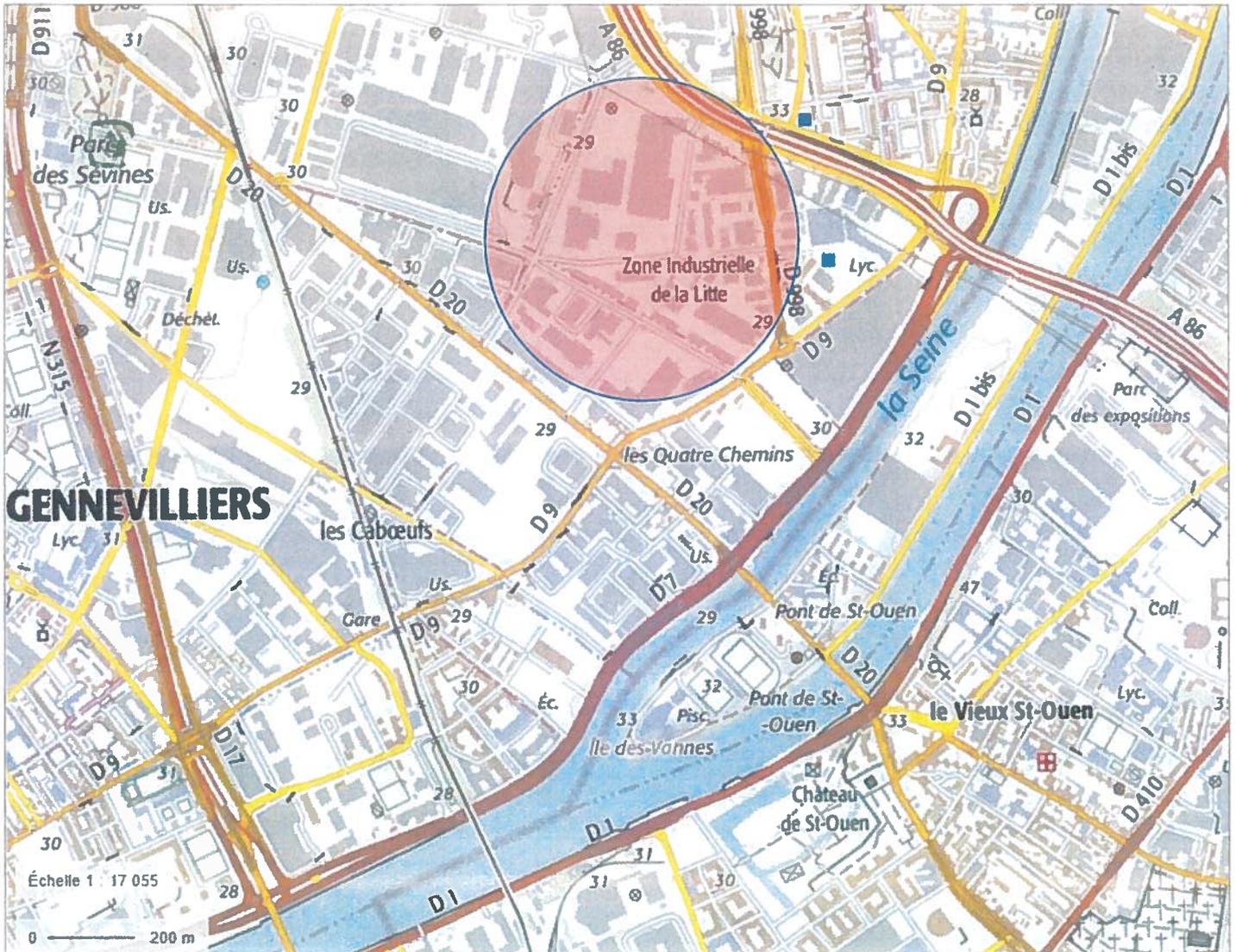


*[Handwritten signature]*  
*Annon et pour le compte de la ville de Bouenwillers*

Thomas VIDAL  
Directeur



## ANNEXE 2

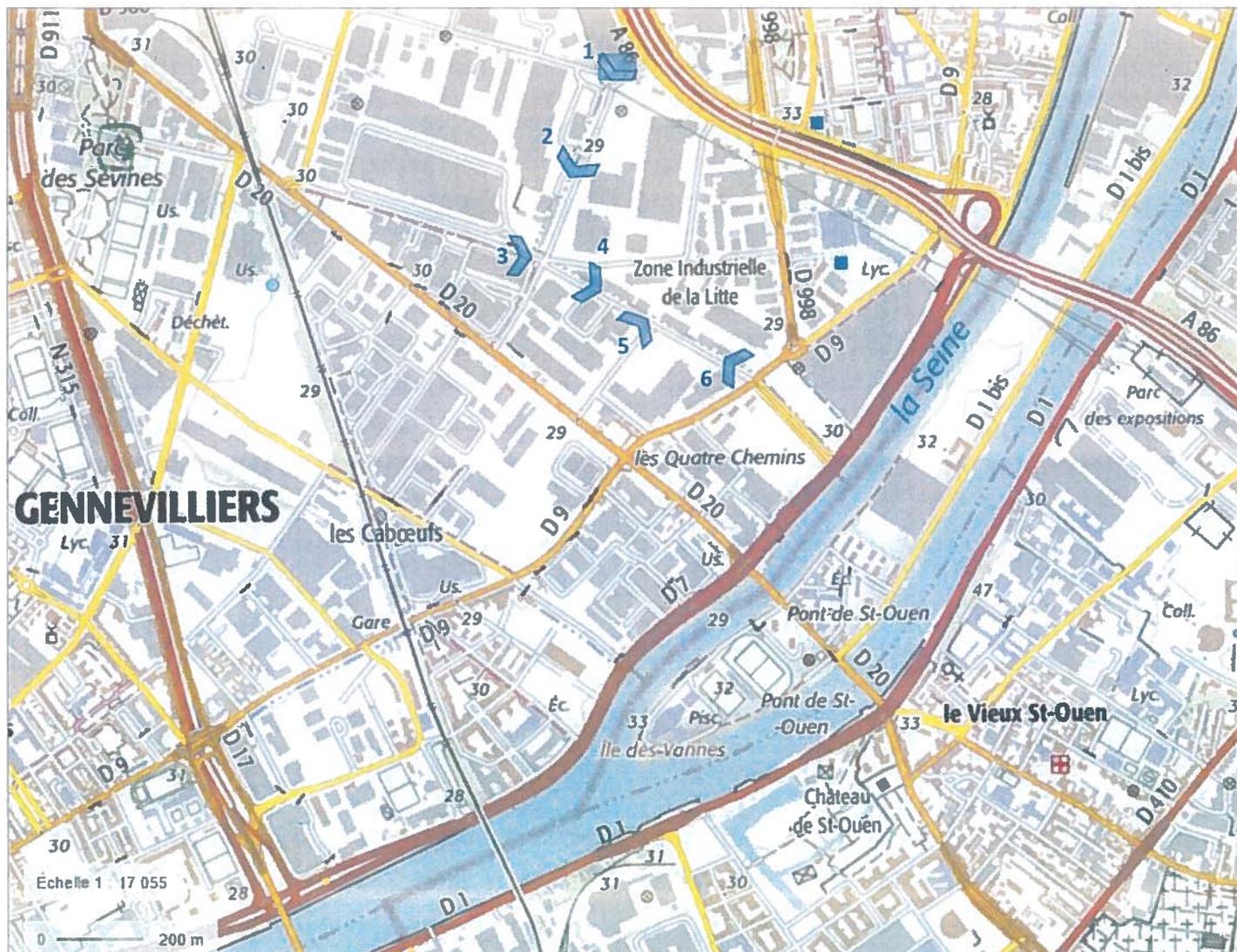


Plan de situation au 1/17 055 (Sources : Géoportail)



Zone de travaux élargie

## ANNEXE 3



Localisation cartographique des prises de vues (Sources : Géoportail)

 Orientation de la prise de vue



Prise de vue n°1 : Rond-point à aménager au niveau de l'avenue du vieux chemin de Saint Denis et l'avenue de la longue Bertrane (Sources : Google Maps)



Prise de vue n°2 : Avenue de la longue Bertrane (Sources : Google Maps)



Prise de vue n°3 : Intersection à aménager en rond-point entre l'avenue du Moulin de Cage et de la rue de la Bongarde (Sources : Google Maps)



Prise de vue n°4 : Rue de la Bongarde (Sources : Google Maps)

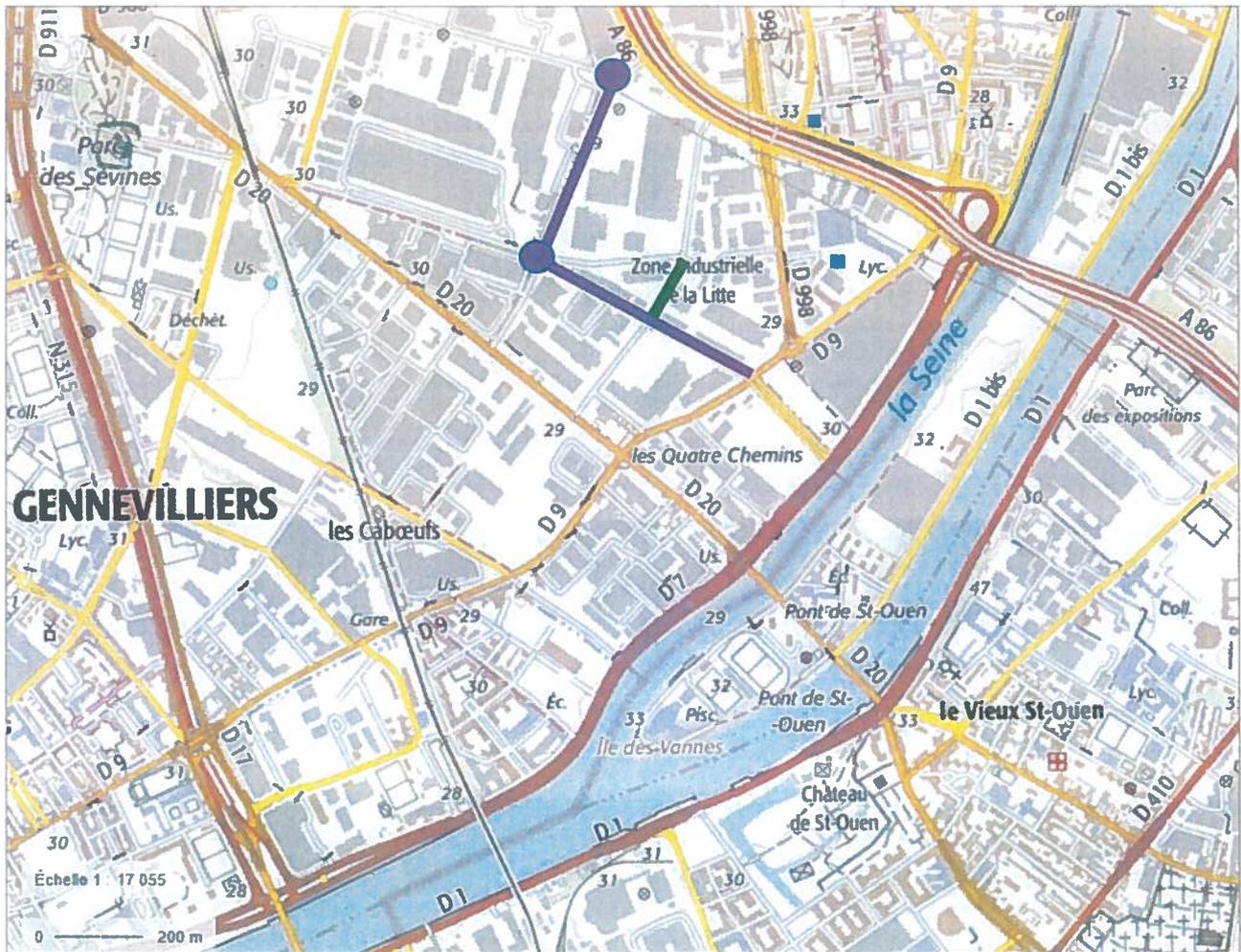


Prise de vue n°5 : Localisation de la jonction à créer pour le prolongement de l'avenue Jean Mermoz  
(Sources : Google Maps)



Prise de vue n°6 : Rue de la Bongarde (Sources : Google Maps)

## ANNEXE 4



Tracé du projet (Sources : Géoportail)

-  Voirie à aménager
-  Jonction à créer
-  Rond-Point à aménager



**LEGE:IDE**

- Tissus urbains franciliens**
- Habitat collectif discontinu
  - Ancien bas (type bourg)
  - Ancien moyen (type centre ville et faubourg)
  - Ancien haut (type Haus sramen et assimilé)
  - Collectif bas hétérogène
  - Collectif moyen hétérogène
  - Collectif haut hétérogène
  - Collectif très hétérogène
  - Immeuble de grande hauteur
  - Collectif urbain haut récent
  - Collectif urbain récent
  - Activités économiques et commerciales discontinues
  - Equipements
  - Aéroports
  - Espaces ouverts
  - Grandes propriétés
  - Habitat individuel isolé
  - Habitat villageois
  - Habitat individuel hétérogène
  - Lotissements et opéré anciens
  - Groupements discontinus
  - Lotissements et opéré anciens
  - Groupes continus

**LOCALISATION**



Source: IAU

VILLE  
**Gemmi**

**VILLENEUVE-LA-GARENNE**  
VILLENEUVE-LA-GARENNE

LEADER  
**Nord de la Seine**

**REAMENAGEMENT DE VOIRIES A GENNEVILLIERS ET VILLENEUVE-LA-GARENNE**

Date	Intitulé de la modification
11/20/01/22	Travaux en projet de document

**Occupation des sites autour de l'opération**

Prévoir	Etat	Etat
Terrain pour l'opération	TC/OP	TC/OP
DFO / OP		

22 janvier 2020

